

REPRISE COURS ENFANTS

Bonjour Madame, bonjour Monsieur,

Je vous informe par la présente que l'assouplissement des mesures contre la Covid 19 autorise (sous réserve de parution d'un décret) la pratique des mineurs dans les équipements sportifs couverts à partir du mercredi 19 mai. **Nous reprendrons les activités enfants la semaine suivante à partir du mardi 25 mai 2021** (lundi 24 férié). Les cours se poursuivront jusqu'au samedi 26 juin. Nous ne pourrions malheureusement pas organiser notre traditionnelle fête de clôture de l'année. Nous mettrons des activités ludiques sur la dernière semaine (parcours gonflables, tyrolienne...).

Cette reprise va néanmoins **s'accompagner d'un protocole strict** de la même nature que lors de la reprise de décembre 2020, suite à la levée du deuxième confinement. Je vous rappelle les consignes :

- **Port du masque obligatoire pendant le change des enfants (avant et après la séance).**
- **Désinfection des mains et prise de température** avant l'entrée dans le Stade Nautique.
- **L'accès aux gradins est interdit, à minima jusqu'au 9 juin.**
- **Pour les cours des 4-5 ans** les parents (ou accompagnants) **seront autorisés à rentrer** dans l'établissement exclusivement pour l'habillage et le rhabillage en fin de cours. **Ils ne seront pas autorisés à rester dans l'établissement durant le cours.**
- **Pour les cours des plus de 6 ans** les parents (ou accompagnants) **ne seront pas autorisés à rentrer dans l'établissement.** Les enfants se changeront dans les cabines individuelles ou les vestiaires suivant le créneau. Les agents d'accueil et les MNS assureront le suivi des enfants dans l'établissement. Les parents (ou accompagnants) pourront récupérer les enfants à la sortie.

Un personnel supplémentaire sera dédié à cette mission de surveillance des entrées et sorties.

Concernant les réinscriptions, nous vous tiendrons informés de la mise en ligne de la plate-forme de réinscription par mail contenant un lien d'accès. Vous n'aurez rien à régler dans un premier temps puisque la première partie de la saison 2021-2022 fera l'objet d'un avoir compte-tenu des fermetures administratives. Le calcul de cet avoir se fera sur le nombre de séances que nous aurons pu assurer par rapport aux séances que nous aurions dû faire. Nous vous communiquerons la somme que cela représentera.

Au nom de l'équipe du Stade Nautique je souhaite une excellente reprise des cours à vos enfants, nous étions impatients de pouvoir vous accueillir de nouveau. **N'hésitez pas à relayer ces informations aux parents et enfants inscrits que vous connaissez**, il nous manque encore quelques adresses mail...

le directeur, Pierre-Yves FAVREAU



STADE NAUTIQUE
VALLEES
DU SUD
GRAND PARIS
11500
MANTONVILLE